

LA PLACE DES USAGERS DANS LE CLSM

Dominique Laurent

John Libbey Eurotext | « [L'information psychiatrique](#) »

2015/7 Volume 91 | pages 575 à 577

ISSN 0020-0204

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2015-7-page-575.htm>

Pour citer cet article :

Dominique Laurent, « La place des usagers dans le CLSM », *L'information psychiatrique* 2015/7 (Volume 91), p. 575-577.

DOI 10.1684/ipe.2015.1378

Distribution électronique Cairn.info pour John Libbey Eurotext.

© John Libbey Eurotext. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LES CONSEILS LOCAUX DE SANTÉ MENTALE

La place des usagers dans le CLSM

Dominique Laurent

RÉSUMÉ

Je suis patiente en psychiatrie et je fais partie des conseils locaux en santé mentale de mon département. Chacun a ses représentations de l'usager, partenaire d'une action collective. Cela influence fortement la place et la participation de chacun dans le groupe.

Le sujet, c'est nous ! Comment améliorer notre contribution ? Devenir acteur et prendre notre parole de citoyen ? Faire peser notre expérience ? Agir et avoir conscience de la possibilité d'exprimer nos besoins dans les instances ?

Nous espérons utiliser les ressources et le vécu du parcours de soin de chacun de nous pour devenir une force de proposition utile aux réflexions communes.

Usager, citoyen et membre d'un CLSM, c'est possible.

Mots clés : conseil local de santé mentale, malade mental, citoyenneté, droit du malade, partenariat, témoignage

ABSTRACT

The Place of Users at the Local Community Mental Health Council. I am a psychiatric patient and a member of the various local mental health councils in my geographical department. Each council has its respective user representative, a partner in collective action. This strongly influences the place and the participation of each person in the group.

The subject is us! How to improve our contribution? Become a participant and speak as a citizen? Make our experience count? React and become aware of the possibility of expressing our needs in certain circumstances?

Key words: local mental health council, mentally ill, citizen, patient's rights, partnership, testimony

RESUMEN

El lugar de los usuarios en el CLSM. Soy una paciente de psiquiatría y formo parte de los consejos locales de salud mental de mi departamento. Cada uno tiene sus figuraciones del usuario, socio de una acción colectiva. Ello influye fuertemente en el lugar y la participación de cada uno en el grupo.

¿ El sujeto, lo somos nosotros! ¿ Cómo mejorar nuestra contribución? ¿ Convertirse en actor y tomar nuestra palabra de ciudadano? ¿ Hacer que se valore nuestra experiencia? ¿ Actuar y tener conciencia de la posibilidad de expresar nuestras necesidades en las instancias?

Esperamos utilizar los recursos y lo vivido en el recorrido de cuidados de cada uno de nosotros para convertirnos en una fuerza de proposiciones útil a las reflexiones comunes.

Usuario, ciudadano y miembro de un CLSM, sí que se puede.

Palabras claves : Consejo local de salud mental, enfermo mental, ciudadanía, derechos del enfermo, asociación, testimonio

Présidente de A La Maison bleue, 32, avenue de Grande-Bretagne 66000 Perpignan
<dominique@alamaisonbleue.org>

Tirés à part : D. Laurent

Je suis patiente en psychiatrie, usager de la santé mentale, (à différencier des proches, famille et aidants), je participe aux conseils locaux en santé mentale (CLSM) de mon département. Une action importante pour nous.

La loi du 4 mars 2002 élargit la représentation des usagers au domaine de la santé mentale, dans lequel notre place est une question sensible.

À Nantes, en septembre 2014, plus de 350 participants ont débattu sur l'importance de la démocratie locale en santé.

Le fonctionnement des CLSM repose sur un trépied indissociable : élus de la commune, responsables du secteur de psychiatrie et usagers de la santé mentale.

Quelle est la place que j'occupe ?

Je pense que notre posture est la même que chaque membre du conseil, si ce n'est que nous sommes « le sujet » concerné.

Aujourd'hui, la santé mentale est l'affaire de tous et nous devons apprendre à la société à vivre avec ses malades ; alors nous avons notre place dans les CLSM.

Quelle place pouvons-nous et devons-nous prendre ?

Je fais partie de différents CLSM, pourquoi ? Et pourquoi faire ?

La possibilité de s'inscrire de façon collective dans la négociation et la co-construction avec les élus, les professionnels de la santé et du social, dans l'édification d'actions visant à améliorer les conditions de vie d'une communauté, c'est possible... mais pas toujours facile.

Comment développer des projets avec la participation active des personnes directement concernées ?

Il existe chez les patients ayant fait l'expérience de l'hospitalisation, de la prise de traitement, et du rétablissement, des compétences permettant d'améliorer l'offre de soins en tenant compte des besoins ressentis lors de ce parcours.

Notre parole peut enrichir l'évolution des dispositifs de soins. Il faut élargir le cercle des besoins. Ils ne sont pas que médicaux mais également sociaux. Il n'est pas question pour nous d'avoir un discours scientifique sur les traitements prescrits, mais évoquer davantage la vie dans la cité lorsqu'une pathologie, invalidante de surcroît, impose un suivi et entraîne des difficultés d'ordre social. Nous sommes conscients que les conséquences de la maladie ont bouleversé nos trajectoires de vie (invalidité, incapacité, handicap, précarité... autant de termes stigmatisants).

Faire évoluer les représentations de l'usager de la psychiatrie cela commence par le regard que nous avons sur nous-mêmes. « *L'essentiel n'est pas ce qu'on fait de l'homme, mais ce qu'il fait de ce qu'on a fait de lui* »¹.

Chacun peut avoir ses représentations de l'usager de la psychiatrie, cela influence forcément la place et la participation de chacun dans le groupe. Comment créer une synergie

collaborative ? Ce sont autant d'interrogations qui appellent à réfléchir collectivement – associations et institutions – à nos modes de concertation. L'éclairage que j'apporte est forcément différent puisqu'il émane de situations vécues.

Je suis membre du comité de pilotage d'une cellule de gestion de situations complexes. Les besoins que j'exprime ne correspondent pas toujours aux propositions des autres participants, professionnels de la santé et du social. Cette cellule se veut opérante et pas spéculative. Au regard des solutions, mon regard est autre, je ressens intérieurement la position de la personne qui reçoit de l'aide qu'elle n'a pas toujours demandée.

Notre perception de la recherche de résolutions mérite de s'attarder un peu plus sur l'impact provoqué par des solutions qui nous paraissent radicales.

Nous nous efforçons d'innover pour mieux participer et donner nos avis. Ils demeurent, faut-il le rappeler, plus nécessaires que jamais pour continuer à questionner le fonctionnement des organisations. Elles sont encore naturellement trop tournées vers elles-mêmes alors que leurs missions sont précisément de servir l'usager.

Je constate que tous ces éléments l'ont emporté sur nos craintes de remuer des parcours personnels douloureux, de dépasser nos cas individuels pour penser collectivement.

Nous devenons ainsi partenaires et nous prenons donc du recul.

Les intérêts de chacun des membres sont diversifiés et peuvent être parfois divergents. Nous allons plus loin dans nos idées et nos préjugés, nous nous dotons d'une culture commune.

Nous ne sommes plus dans la relation soignant-soigné (le soignant soigne, le soigné cherche à améliorer sa santé...)

Notre participation active à l'élaboration des décisions, en tant qu'interlocuteurs et pas seulement « au centre du dispositif » me semble nécessaire.

La diversité est une richesse. Nous, personnes soignées en psychiatrie, faisons partie de la communauté. Il est légitime de partager une réflexion commune en matière « d'ouverture de la cité » sur la santé mentale et réciproquement.

Nous nous rétablissons mieux lorsque nous sommes partie prenante de notre projet de vie. Il est très valorisant d'être un levier de changement, une force de proposition utile à la mise en place d'une action collective, d'être écouté des autres membres de la commission.

Nous sommes les bénéficiaires du soin et de l'accompagnement. Notre présence permet d'utiliser nos ressources et notre expérience mais il est nécessaire de dépasser notre propre histoire, de connaître d'autres formes de suivis.

Être « sujet et participatif » peut paraître complexe :

Nous sommes « l'étrange étranger » accompagné, soigné, analysé, objet de toutes les attentions... et en même temps nous sommes acteurs de notre santé, responsables.

Nous adhérons aux programmes de soins.

¹ Sartre JP. *L'existentialisme est un humain*. Paris : Gallimard, 1946.

Nous sommes présents dans les comités de pilotage, troisième pied du trépied.

Nous apportons de la plus-value à la recherche de solutions.

Nous sommes capables d'informer sur les pathologies.

Nous devenons experts d'expertise.

En tant qu'acteur partenaire, j'espère apporter un regard plus large dans un processus d'amélioration de prise en charge sur un territoire. Être en capacité d'agir collectivement pour proposer des solutions au regard de ce qui était souvent décidé à notre insu.

La participation des usagers dans les CLSM favorise l'émergence d'une expression collective. Elle facilite ainsi la prise de parole des personnes qui en sont les plus éloignées. Nous sommes représentants, témoins, et relais de nos pairs. Nous souhaitons partager l'espoir d'obtenir l'écoute, la compréhension, en vue de la mise en actes de propositions communes. Cela casse les préjugés et démontre notre capacité à participer. Nous sommes là pour faire évoluer la prise en charge, voire la prise en compte, de la prévention à la réhabilitation psychosociale. Les préoccupations dans notre quotidien deviennent des thématiques abordées au sein des commissions. La possibilité de pouvoir les partager et de participer aux débats donne du sens à la recherche des solutions de proximité.

Nous progressons dans les constructions d'un dialogue ouvert sur l'ensemble des sujets que chacun peut avoir à cœur ; notre savoir-faire, notre vécu, l'expression de nos besoins, peut faire évoluer les réponses adaptées.

L'appartenance à un réseau ressource change notre regard sur les partenaires soignants et accompagnants. Nous nous sentons parfois seuls dans notre vie d'usager pour faire face à des besoins de soins et d'accompagnement dans la cité. Travailler en groupe, réfléchir, partager des compétences et des expériences pour améliorer le quotidien de chacun est réconfortant.

En termes de bénéfices, nous rencontrons et échangeons sur des projets de développement local dans un esprit de co-construction. Nous améliorons notre lisibilité de tous les partenaires potentiels intervenant sur le

parcours de soin et social. La rencontre « soignant-élu-soigné » change les regards. Nous trouvons collectivement et concrètement des solutions dont nous serons les bénéficiaires. Mais nous proposons un autre angle de vision. Il est important de voir ce qui nous unit et non pas ce qui nous sépare. Et pendant l'élaboration d'un événement comme la semaine d'information sur la santé mentale (SISM), nous apportons notre enthousiasme, notre énergie, notre envie de participer à la communication, avec nos mots, nos moyens.

Cela fait de l'usager siégeant en CLSM un acteur différent peut-être des autres partenaires institutionnels. Nous ne pouvons pas ignorer qu'il y a des freins qui entravent leur présence.

Hormis quelques cas isolés, ils se préoccupent peu de ce qui se passe dans ces instances :

- soit, ils en ignorent l'existence ;
- soit, cela ne les intéresse pas plus que cela

Comment agir afin qu'ils puissent prendre conscience de la possibilité de participer ?

Quelle méthode utiliser pour aider les patients à s'exprimer ?

Le but étant de faire remonter leurs attentes auprès des conseils locaux de santé mentale ?

Nous devons :

- participer aux réunions, aux discussions ;
- ne pas avoir honte de ne pas savoir ;
- nous pouvons être dans l'étonnement et dans la découverte ;
- ne pas craindre de créer le débat ;
- les problèmes rencontrés sont une occasion d'améliorer l'existant ;
- ne pas en faire une affaire personnelle ;
- être utile à la mise en place d'une action collective. . .

Resteront toujours :

- la peur de la stigmatisation, elle est encore forte ;
- la crainte de s'exposer en témoignage ;
- la difficulté à revenir sur un parcours douloureux.

Liens d'intérêts : l'auteur déclare ne pas avoir de lien d'intérêt en rapport avec cet article.